

Recyclage à l'habilitation électrique B0H0v

Norme NF C18-510

(Pour personnel non électricien)

Public

Toute personne possédant le niveau d'habilitation B0H0v et devant recycler ses connaissances.

Le recyclage est préconisé tous les trois ans.

Objectif global

Entretien et compléter, le cas échéant, les savoirs et savoir-faire concernant les prescriptions de sécurité pour des travaux d'ordre non électriques, conformément à la dernière réglementation en vigueur.

Contenu de la formation

En conformité avec le document INRS ED 6127

Module 1

Retour d'expérience

- Analyse des accidents et presque accidents
- Pratiques professionnelles
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation électrocution, brûlure...
- Habilitation : principe, symboles limites et formalisation

Module 2

- Habilitation indice 0 : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation.

Mises en situation pratiques tout au long de la formation

Evaluation

Evaluation des savoirs en fin de formation à partir d'un questionnaire.

Evaluation des savoirs- faire en continu à partir de mises en situation.

Validation de la formation

Attestation de formation « Avis après formation ».

Effectif prévu : De 6 à 12

Durée de la formation :

7,00 heures (Une journée)

Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT
Bruno JEAN-FAURE

Lieu de formation :

INS.E.I.T.

Espace Nikaïa
Avenue du Docteur Victor Robini
06200 NICE
Tél. : 04 97 18 11 33
Fax : 04 93 18 02 01

www.inseit.com

email : inseit.formation@wanadoo.fr

FILIERE PREVENTION SECURITE